

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR HANDBALL

111 RUE JEAN MERMOZ
IMMEUBLE MERMOZ
13008 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2019



LEMALLE
EXPERTS ASSOCIES

Audit • Expertise Comptable • Conseil

Le 7 décembre 2020

Jean-Luc Baudet,
Président de la Ligue
Provence Alpes Côte d'Azur de Handball

Chantal Zamorano,
Trésorière

LIGUE PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR
HANDBALL

Société inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille.
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence.

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR HANDBALL

Association

Siège social : 111 RUE JEAN MERMOZ

IMMEUBLE MERMOZ

13008 MARSEILLE

SIREN 317 101 277

❧ RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS ❧

Exercice clos le 31/12/2019

À l'assemblée générale des membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 4 Février 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR HANDBALL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 1^{er} mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du

présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Ajustement de la provision dépréciation des créances clients. Son montant est ainsi porté à 29.920 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a informé des mesures mises en place pour la continuité de l'activité et des éventuels impacts sur 2020.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mougins, le 7 Mai 2020

Pour la SELAS LEMALLE AREs X.PERT

Commissaire aux Comptes

Françoise LEMALLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by a cursive name, likely 'Françoise Lemalle'.

ANNEXES

BILAN ACTIF/PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	18 336	16 468	1 868	4 373	2 505	57.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	3 080		3 080	3 080		
	Constructions	376 021	237 853	138 169	149 478	11 309	7.57
	Installations techniques Matériel et outillage	1 614	1 614				
	Autres immobilisations corporelles	308 353	284 814	23 539	43 679	20 139	46.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	250 000		250 000	250 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	957 404	540 748	416 656	450 609	33 953	7.54	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	830 011	29 920	800 091	962 410	162 319	16.87
	Autres créances	143 870		143 870	72 225	71 645	99.20
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 170 134		1 170 134	824 873	345 261	41.86	
Charges constatées d'avance (3)	341 268		341 268	387 237	45 968	11.87	
Total III	2 485 283	29 920	2 455 363	2 246 745	208 618	9.29	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 442 687	570 668	2 872 019	2 697 354	174 665	6.48	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	797 704	797 704		
	Report à nouveau	615 002	561 321	53 680	9.56
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	213 998	53 680	160 317	298.65
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	1 626 703	1 412 706	213 998	15.15	
	Total II				
Comptes de liaison					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		7 000	7 000	100.00
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
Total III		7 000	7 000	100.00	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 564	445 276	53 712	12.06
	Dettes fiscales et sociales	106 685	105 924	760	0.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	126 285	62 808	63 476	101.06	
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	620 782	663 640	42 858	6.46
	Total IV	1 245 316	1 277 648	32 333	2.53
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 872 019	2 697 354	174 665	6.48	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

624 533 614 008

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		179	179	100.00
Production vendue de Biens et Services	1 518 761	1 676 141	157 380	9.39
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	472 853	512 967	40 114	7.82
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	56 584	31 333	25 251	80.59
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	984	0	984	NS
Total I	2 049 182	2 220 620	171 438	7.72
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)		434	434	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 520 594	1 645 201	124 608	7.57
Impôts, taxes et versements assimilés	32 377	28 798	3 579	12.43
Salaires et traitements	352 333	339 645	12 688	3.74
Charges sociales	133 688	143 346	9 658	6.74
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	40 652	43 376	2 724	6.28
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	26 560	25 874	686	2.65
Pour risques et charges : dotations aux provisions		7 000	7 000	100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	10	1	9	868.00
Total II	2 106 213	2 233 675	127 462	5.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	57 031	13 055	43 976	336.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	7 172		6 237	935 14.99
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 172		6 237	935 14.99
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	7 172		6 237	935 14.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 860		6 818	43 041 631.26
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	106 977		63 750	43 227 67.81
Produits exceptionnels sur opérations en capital	165 000			165 000
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	271 977		63 750	208 227 326.63
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 860		2 214	4 646 209.80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	6 860		2 214	4 646 209.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	265 117		61 536	203 582 330.84
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 260		1 037	223 21.50
Total des produits (I+III+V+VII)	2 328 331		2 290 607	37 724 1.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 114 333		2 236 927	122 593 5.48
Solde intermédiaire	213 998		53 680	160 317 298.65
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	213 998		53 680	160 317 298.65

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	117	119	114	822	2 296	2.00
TOTAL	117	119	114	822	2 296	2.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	117	119	114	822	2 296	2.00
TOTAL	117	119	114	822	2 296	2.00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des amortissements	9
Produits à recevoir	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Subventions d'équipement	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10
Transferts de charges	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 872 018.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 049 182.03 Euros et dégagant un excédent de 213 997.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 336		
Terrains	3 080		
Constructions sur sol propre	466 575		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 585		
Installations générales agencements aménagements divers	213 186		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	164 850		6 698
TOTAL	855 276		6 698
Autres participations	250 000		
TOTAL	250 000		
TOTAL GENERAL	1 123 612		6 698

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			18 336	18 336
Terrains			3 080	3 080
Constructions sur sol propre		90 554	376 021	376 021
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 972	1 614	1 614
Installations générales agencements aménagements divers		18 748	194 438	194 438
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		57 633	113 915	113 915
TOTAL		172 906	689 068	689 068
Autres participations			250 000	250 000
TOTAL			250 000	250 000
TOTAL GENERAL		172 906	957 404	957 404

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 963	2 505		16 468
Constructions sur sol propre	317 097	11 309	90 554	237 853
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 585		5 972	1 614
Installations générales agencements aménagements divers	197 523	13 586	18 748	192 361
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 834	13 252	57 633	92 453
TOTAL	659 040	38 147	172 906	524 280
TOTAL GENERAL	673 002	40 652	172 906	540 748

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 505				
Constructions sur sol propre	11 309				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 586				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 252				
TOTAL	38 147				
TOTAL GENERAL	40 652				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	7 000		7 000		
TOTAL	7 000		7 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	25 874	26 560	22 514		29 920
TOTAL	25 874	26 560	22 514		29 920
TOTAL GENERAL	32 874	26 560	29 514		29 920
Dont dotations et reprises d'exploitation		26 560	29 514		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	29 920	29 920	
Autres créances clients	800 091	800 091	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 515	20 515	
Divers état et autres collectivités publiques	112 439	112 439	
Débiteurs divers	10 916	10 916	
Charges constatées d'avance	341 268	341 268	
TOTAL	1 315 149	1 315 149	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	391 564	391 564		
Personnel et comptes rattachés	39 475	39 475		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 948	42 948		
Autres impôts taxes et assimilés	24 262	24 262		
Autres dettes	126 285	126 285		
Produits constatés d'avance	620 782	620 782		
TOTAL	1 245 316	1 245 316		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	124 631
Total	124 631

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	341 268
Total	341 268
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	620 782
Total	620 782

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Subventions d'équipement

N/A

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Bénévolat: 117.118,85 €

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- P. Fenasse 2018	124	
- L. Toulain 2019	108	
- Ruggieri 2019	157	
- Solde Sainte Baume VHB	61	
- Maill finance	1 175	
- Ouest Prov. MaD Bulleux 2014	14 626	
- Annulation TVA collectée 2018	158	
- Blanquet service civique 2016	321	
- Tardy service civique 2016	856	
- Giagheddu hébergement 2017	262	
Total	17 848	
Charges exceptionnelles		
- Dune annulation F/2018000842	825	
- Nîmes annulation EMHB	274	
- Handfit annulation repas	48	
- Annulation TVA déductible 2018	5 263	
- Annulation TVA déductible 2018	450	
Total	6 860	

Transferts de charges

Nature	Montant
DRFIP Services civiques	12 380
Uniformation Drusian	10 717
Uniformation L. Baudet	3 675
Uniformation Fiori	297
Total	27 069